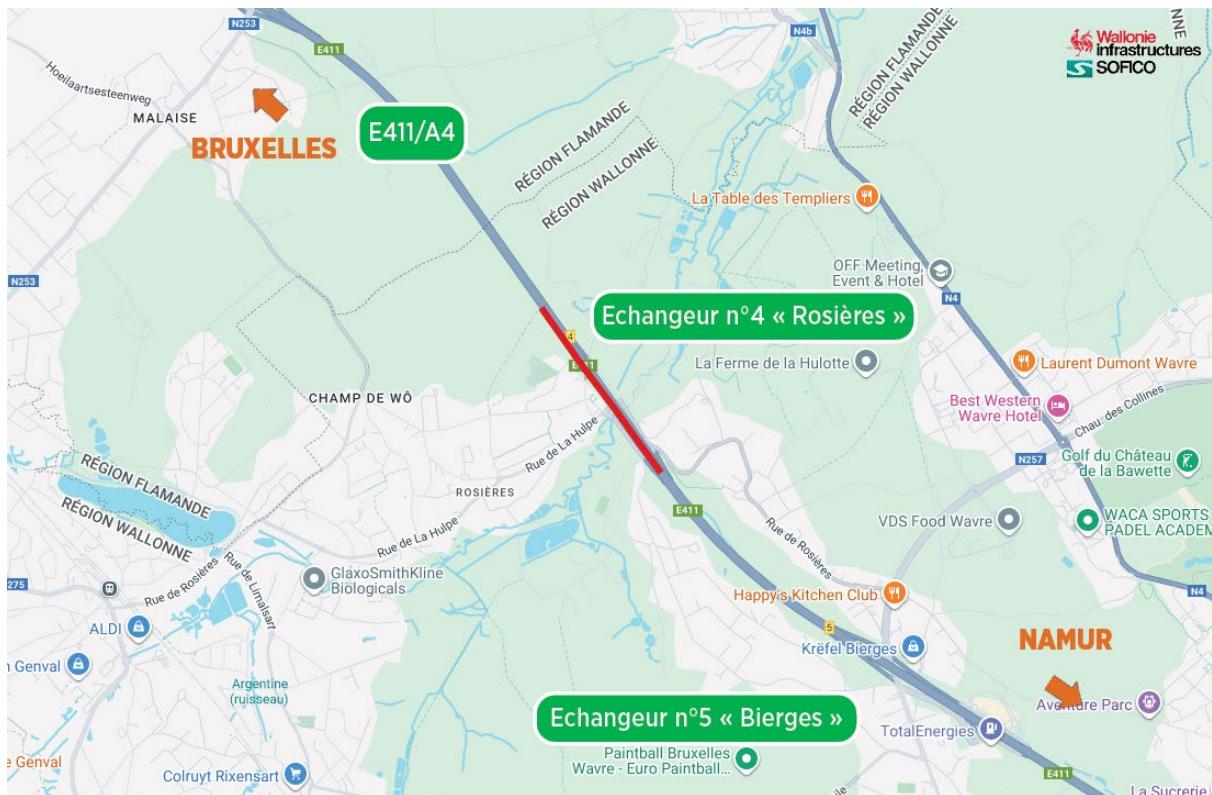


## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### E411/A4 – Modifications des conditions de circulation à Rosières dans le cadre de deux chantiers

2 septembre 2025

**Des interventions en lien avec les chantiers de réalisation d'une cyclostrade reliant Wavre à Overijse déjà en cours, et celui à venir de placement de panneaux anti-bruit le long de l'E411/A4 à Rosières, engendreront des modifications des conditions de circulation sur l'E411/A4 en ce début de mois de septembre sur l'autoroute, ainsi que dans une bretelle de sortie.**



En ce début septembre, des opérations visant à traiter la végétation longeant l'E411/A4 à hauteur de l'échangeur n°4 « Rosières », en direction de Namur, seront menées afin de permettre le passage de la cyclostrade reliant Wavre à Overijse et le placement de panneaux anti-bruit. L'abattage concernera la portion

qui débute un peu avant la sortie n°4 « Rosières » et s'étendra jusqu'à l'accès n°4 « Rosières », le long des voies vers Namur.

De **nouvelles plantations** seront réalisées par la suite afin de compenser les abattages.

## **MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION**

Dès ce mercredi 3 septembre et jusqu'au vendredi 5 septembre, la sortie n°4 « Rosières » de l'E411/A4, en direction de Namur, sera fermée.

- Une déviation sera mise en place via l'E411/A4 vers Namur, demi-tour à hauteur de l'échangeur n°5 « Bierges » et sortie n°4 « Rosières » vers Bruxelles.

Dès le vendredi 5 septembre et jusqu'au samedi 13 septembre, en dehors des heures de pointe, la circulation, sur l'E411/A4, en direction de Namur, s'effectuera sur deux bandes, avec une vitesse maximale limitée à 90 km/h à hauteur de l'échangeur n°4 « Rosières » (pas d'impact sur l'accès et la sortie de l'échangeur).

## **POUR RAPPEL**

Ces travaux sont réalisés afin de créer une **cyclostrade d'une longueur de 5km et de 4 mètres de large, qui longera l'E411, entre Wavre et Overijse**. Ce tronçon permettra de rejoindre la cyclostrade qui relie Bruxelles à Louvain-la-Neuve et à terme Namur. Cette dernière est une liaison structurante importante pour la Wallonie. Elle bénéficie de budgets européens et est réalisée dans la continuité des travaux déjà entamés en Brabant flamand.

Le chantier de réalisation de la cyclostrade représente un budget d'environ **€5.257.000** TVAC financé par la Wallonie à hauteur de 912.000 € et par l'Europe à hauteur de 4.345.000 € via le PNRR. Il est dirigé par le Service Public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (**SPW MI**).

\*\*\*

La pose de panneaux anti-bruit le long des voies de l'E411/A4 en direction de Namur est également prévue. Ils seront placés **depuis avant la sortie n°4 « Rosières » jusqu'à la bretelle de sortie n°5 « Bierges » comprise, puisqu'ils s'étendent aussi dans cette bretelle**. Cette phase de chantier devrait débuter en **2026** et fera l'objet d'une communication ultérieure.

Elle représente pour sa part un budget d'environ **€7.164.000** HTVA financé par la **SOFICO**, maître d'ouvrage, et sera réalisée en collaboration avec son partenaire technique, le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

\*\*\*

C'est la société TRBA qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact SOFICO : Héloïse WINANDY | Porte-parole | +32 495 28 43 46 | [heloise.winandy@sofico.org](mailto:heloise.winandy@sofico.org)

Contact SPW Mobilité et Infrastructures : Sarah PIERRE | Porte-parole | +32 479 86 58 96 | [sarah.pierre@spw.wallonie.be](mailto:sarah.pierre@spw.wallonie.be)